

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Direction de la Coopération et des Échanges  
Inter-Universitaires

مديرية التعاون والتبادل ما بين الجامعات

N° 595 /DCEIU/SDCM/2016

Alger, le

15 NOV 2016

**A Monsieur le Président de la Conférence Régionale  
des Universités de l'Ouest  
Recteur de l'Université d'Oran1**

**Objet : ERASMUS +, Appel à propositions 2017**

**P.J. : Trois (03) pages.**

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour une large diffusion, l'appel à propositions pour 2017 du Programme Erasmus+ pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

Les trois Actions Clés, AC1: Mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation, AC2: Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques, AC3: Soutien à la réforme des politiques, et les deux activités spécifiques: Jean Monnet et Sport sont incluses dans cet appel.

Le budget alloué pour l'année 2017 à l'appel de propositions est estimé à 2 157,1 millions d'euros, dont 1 905,4 millions d'euros est dédié à l'Education et la Formation, 209,1 millions d'euros pour la Jeunesse, l'enveloppe de 10,8 millions d'euros est consacrée aux activités Jean Monnet, et 31,8 millions d'euros pour le Sport.

Les échéances sont fixées au mois de Février 2017.

Les conditions détaillées du présent appel à propositions, y compris les priorités, et les actions ouvertes aux organisations des pays partenaires de l'UE, dont l'Algérie, figurent dans le guide du Programme Erasmus+, qui peut être téléchargé sur :

[http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/ressources\\_cn](http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/ressources_cn)

Je vous saurais gré des dispositions que vous voudrez bien prendre pour assurer une large diffusion de cet appel à propositions auprès de l'ensemble des établissements universitaires de la région ouest.

عن المديرة د. جنتي بوشناق  
مديرة المديرية  
امضاء: د. جنتي بوشناق  
16/11/2016



## V

(Avis)

## PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

## COMMISSION EUROPÉENNE

## APPEL À PROPOSITIONS 2017 — EAC/A03/2016

## Programme Erasmus+

(2016/C 386/09)

**1. Introduction et objectifs**

Le présent appel de propositions est fondé sur le règlement (UE) n° 1288/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 établissant «Erasmus+», le programme de l'Union pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Les objectifs généraux et spécifiques du programme Erasmus+ sont énumérés aux articles 4, 5, 11 et 16 dudit règlement.

**2. Actions**

Le présent appel de propositions porte sur les actions suivantes du programme Erasmus+:

Action clé n° 1 (AC 1) — Mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation

— Mobilité des individus dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse

— Projets SVE stratégiques

— Manifestations à grande échelle dans le cadre du service volontaire européen

— Masters communs Erasmus Mundus

Action clé n° 2 (AC 2) — Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques

— Partenariats stratégiques dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse

— Alliances de la connaissance

— Renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur

— Renforcement des capacités dans le domaine de la jeunesse

Action clé n° 3 (AC 3) — Soutien à la réforme des politiques

— Dialogue structuré: Rencontres entre les jeunes et les décideurs dans le domaine de la jeunesse

Activités Jean Monnet

— Chaires Jean Monnet

— Modules Jean Monnet

— Centres d'excellence Jean Monnet

— Soutien Jean Monnet à des associations.

— Réseaux Jean Monnet

— Projets Jean Monnet

20.10.2016

FR

Journal officiel de l'Union européenne

C 386/15

**Sport**

- Partenariats collaboratifs
- Partenariats collaboratifs à petite échelle
- Manifestations sportives européennes à but non lucratif

**3. Admissibilité**

Tout organisme public ou privé œuvrant dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport peut soumettre une demande de financement dans le cadre du programme Erasmus+. En outre, les groupes de jeunes actifs dans le secteur de la jeunesse, mais pas nécessairement dans le cadre d'une organisation de jeunesse, peuvent demander le financement de la mobilité à des fins d'apprentissage des jeunes et des animateurs de jeunesse ainsi que des partenariats stratégiques dans le domaine de la jeunesse.

Les pays suivants peuvent participer pleinement à toutes les actions du programme Erasmus+ <sup>(1)</sup>:

- les 28 États membres de l'Union européenne,
- les pays de l'AELE/EEE: l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège,
- les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne: la Turquie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine.

En outre, certaines actions du programme Erasmus+ sont ouvertes aux organisations de pays partenaires.

Veuillez consulter le guide du programme Erasmus+ pour de plus amples informations sur les modalités de participation.

**4. Budget et durée des projets**

Le budget total alloué à l'appel de propositions est estimé à 2 157,1 millions d'euros, ventilés comme suit:

Éducation et formation: 1 905,4 millions d'euros <sup>(2)</sup>

Jeunesse: 209,1 millions d'euros

Jean Monnet: 10,8 millions d'euros

Sport: 31,8 millions d'euros

Le budget total alloué à l'appel de propositions ainsi que sa répartition sont indicatifs et peuvent être modifiés moyennant une modification des programmes de travail annuels Erasmus+. Les candidats potentiels sont invités à consulter régulièrement les programmes de travail annuels Erasmus+ et leurs modifications, publiés sur:

[http://ec.europa.eu/dgs/education\\_culture/more\\_info/awp/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/more_info/awp/index_en.htm)

pour ce qui est du budget disponible pour chaque action couverte par l'appel.

Le montant des subventions octroyées et la durée des projets varient en fonction de facteurs tels que le type de projet et le nombre de partenaires concernés.

**5. Délai de présentation des candidatures**

Tous les délais de présentation des candidatures mentionnés ci-dessous expirent à 12 h (midi), heure de Bruxelles.

**Action clé n° 1**

|                                                                            |                |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Mobilité des individus dans les domaines de l'éducation et de la formation | 2 février 2017 |
| Mobilité des individus dans le domaine de la jeunesse                      | 2 février 2017 |
| Mobilité des individus dans le domaine de la jeunesse                      | 26 avril 2017  |

<sup>(1)</sup> Les activités Jean Monnet sont ouvertes aux candidatures d'organisations du monde entier.

<sup>(2)</sup> Ce montant comprend les fonds destinés à la dimension internationale de l'enseignement supérieur (301,6 millions d'euros au total).

|                                                                              |                 |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Mobilité des individus dans le domaine de la jeunesse                        | 4 octobre 2017  |
| Projets SVE stratégiques                                                     | 26 avril 2017   |
| Manifestations à grande échelle dans le cadre du service volontaire européen | 5 avril 2017    |
| Masters communs Erasmus Mundus                                               | 16 février 2017 |

**Action clé n° 2**

|                                                                               |                 |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Partenariats stratégiques dans les domaines de l'éducation et de la formation | 2 février 2017  |
| Partenariats stratégiques dans le domaine de la jeunesse                      | 16 février 2017 |
| Renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur        | 9 février 2017  |
| Renforcement des capacités dans le domaine de la jeunesse                     | 9 mars 2017     |
|                                                                               | 4 octobre 2017  |

**Actions Jean Monnet**

Actions dans le domaine du sport

|                                                         |              |
|---------------------------------------------------------|--------------|
| Partenariats collaboratifs                              | 6 avril 2017 |
| Partenariats collaboratifs à petite échelle             | 6 avril 2017 |
| Manifestations sportives européennes à but non lucratif | 6 avril 2017 |

Les éléments relatifs au présent appel de propositions, y compris les priorités, figurent dans le guide du programme Erasmus+ à l'adresse Internet suivante: [http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources\\_en](http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources_en)

Le guide du programme Erasmus+ fait partie intégrante du présent appel de propositions et les conditions de participation et de financement qui y sont exposées s'appliquent intégralement à cet appel.